

à tout le débat et dissiperait les soupçons. Il n'en a pas été ainsi. Le débat s'est continué et, environ huit jours plus tard, le ministre de la Justice décidait de mentionner l'affaire en cette Chambre.

J'ai été invité à transmettre ce renseignement à mon chef, le chef de l'opposition. J'ai attendu huit jours pour le faire et, si j'ai attendu, c'était par suite d'une décision délibérée de ne pas me faire le porteur de menaces de ce genre. (*Applaudissements*) Je n'ai mentionné l'affaire au chef de l'opposition que le matin du 4 mars. Je lui ai alors dit que j'estimais, à cause de la tournure que prenait le débat dans l'affaire Spencer et par suite de la révélation de mon nom, étant donné la fonction que j'occupais déjà, qu'il me fallait moi aussi prendre part au débat, et qu'il y avait certaines choses qu'il fallait dire. Je lui ai dit que si le débat devait continuer, il était possible que l'affaire Munsinger soit soulevée. Cependant, j'ai précisé en même temps que j'estimais que le débat sur l'affaire Spencer devrait se poursuivre et que, si cette affaire était soulevée, nous n'avions aucunement à en avoir honte.

Le chef de l'opposition était de mon avis. Le débat s'est poursuivi. L'affaire a été mentionnée. Après quoi, j'ai identifié personnellement au chef de l'opposition le ministre qui avait proféré la menace.

Pour cette raison et puisque par la suite l'affaire Spencer a été réglée, en étant déferée à une commission judiciaire d'enquête comme nous le demandions, on aurait pensé que tout reprendrait son cours normal. On croyait et on espérait tous qu'il règnerait une atmosphère qui permettrait au Parlement de s'acquitter des travaux qui lui incombent.

Au lieu de cela, jeudi ou mercredi dernier,...

Une voix: Jeudi.

L'hon. M. Fulton: ...le ministre de la Justice a ressuscité toute l'affaire et il a même été jusqu'à accorder une conférence de presse qui a eu lieu jeudi dernier. Monsieur l'Orateur, les conférences de presse n'ont pas lieu par accident, elles sont organisées. On a laissé entendre que le premier ministre n'était pas au courant et qu'il en est demeuré étonné et stupéfait. Mais il l'a accepté, il a tout accepté et il appuie les tactiques de son ministre de la Justice, tactiques qui mènent notre Parlement au bord de la catastrophe.

[L'hon. M. Fulton.]

Et ce qui est plus grave, c'est que le premier ministre, en réalité, a ramené l'affaire au niveau de la politique de parti en lançant un défi à l'opposition, comme l'atteste la page 2547 du compte rendu; il voulait que l'affaire Munsinger et son règlement par le gouvernement fassent l'objet d'un vote de défiance à l'occasion de la motion de subsides qui devait être présentée aujourd'hui. Le premier ministre a donc, jusqu'à maintenant, accepté et approuvé toutes les initiatives prises à cet égard par les ministériels, puisqu'il nous a invités à faire de cet état de choses l'objet d'une motion de défiance.

Je ne chercherai pas à prédire l'issue de ce défi, ni de la motion de subsides lorsqu'elle sera présentée. Cependant, je pense pouvoir dire, comme le chef de l'opposition et comme je l'ai déjà dit auparavant relativement à la menace de dénonciation, la prétendue menace de dénonciation, que notre parti ne succombe pas à de pareilles menaces de chantage. (*Applaudissements*)

Nous n'allons pas être contraints, ni forcés ni obligés à adopter une ligne de conduite déplacée sous la menace proférée par le premier ministre quand il a parlé de faire de cette question l'objet d'un vote de défiance. Nous allons adopter une méthode, une méthode sérieuse en nous efforçant de résister à la tentation de répondre par les mêmes tactiques. Nous allons suivre la méthode logique qui consiste à faire l'impossible, même si nous nous trouvons devant un gouvernement dont les tactiques lui ont retiré le respect des députés, pour rendre le Parlement viable. (*Applaudissements*)

Telles sont, monsieur l'Orateur, les allégations qui ont été faites. Je n'ai pas vu le projet de mandat de la commission d'enquête de l'affaire Munsinger. Est-il satisfaisant ou non? Est-ce que vraiment une commission d'enquête sera instituée? Toutefois, des allégations ont été faites et nous en avons discuté à la Chambre. Je ne crois pas que les dégâts puissent être réparés en confiant simplement l'affaire à une commission d'enquête.

Le ministre de la Justice a prétendu qu'il y avait violation des secrets d'État dans l'affaire Munsinger, affaire dans laquelle j'ai été impliqué, et de laquelle s'est occupé le gouvernement dont j'ai eu l'honneur d'être membre; selon lui, cette violation est de nature à faire soupçonner tous les anciens membres de